

“Marche et vélo, la nouvelle conquête spatiale !”

Après un nouvel été caniculaire, véritable signal d’alarme de l’urgence écologique, nous, élu.es de collectivités de toutes tailles membres du Club des villes et territoires cyclables et marchables, appelons à une mobilisation collective pour accélérer le développement des mobilités actives sur tous les territoires.

Il nous faut continuer à renforcer la pratique des mobilités actives en France : la marche et le vélo répondent à tous les enjeux contemporains et doivent trouver toute leur place aux côtés des transports en commun, dans les politiques de mobilité et d’aménagement du territoire.

Bons pour la santé, pour le pouvoir d’achat, le climat et la qualité de l’air, économes en espace et en énergie : ils sont une partie importante de la solution si on leur en donne les moyens.

Nous nous réjouissons des annonces du 20 septembre dernier d’un Plan Vélo et mobilités actives dont l’ambition envoie un signal positif. Mais nous restons attentifs à leur traduction concrète. En effet, nous sommes loin d’atteindre les objectifs que nous nous sommes nous-mêmes fixés (9% de part modale en 2024 et 12% en 2030) alors même que nos voisins européens devraient nous inciter à avoir une trajectoire plus ambitieuse (bien sûr les Pays-Bas, le Danemark, l’Allemagne, mais aussi la Belgique et l’Italie). Et qu’on ne nous oppose pas la question du relief ; le vélo à assistance électrique, qui dynamise les ventes du marché français depuis plusieurs années permet d’y remédier si besoin. La marche, première des mobilités actives dans les faits (23 % de part modale à l’échelle nationale), doit bénéficier de véritables projets de réaménagement de l’espace pour améliorer la vie des piétons.

Nous sommes à un moment charnière : la crise sanitaire a profité au vélo mais a révélé aussi l’insuffisance d’espace dédié aux mobilités actives. Nous devons construire des espaces pensés pour les mobilités actives et sécuriser les interactions avec les autres.

Nous entendons les inquiétudes qui existent sur les conflits entre piétons et cyclistes. Nous ne nions pas cette réalité et c’est pour cela qu’il est essentiel de revenir sur certains aménagements d’un autre temps : en premier lieu, les pistes sur trottoirs qui ne sont aujourd’hui plus adaptées avec l’augmentation de la pratique cyclable. Il est également fondamental de faire respecter les trottoirs, trop souvent encombrés et semés d’embuches pour la déambulation. Nous voulons rappeler les règles de l’urbanité la plus élémentaire : celles du Code de la route. Au quotidien, dans nos collectivités, nous interpellons les motorisés pour qu’ils respectent les sas vélo, les limites de vitesse et la priorité piétonne. Les usagers des modes actifs ne doivent pas non plus s’exonérer des règles de bonne conduite et de respect des autres usagers. Rappelons que les cyclistes ne sont pas la principale menace pour les piétons. Dans nos rues en 2021, 227 cyclistes et 414 piétons sont décédés, dont 106 enfants. Les responsables sont en grande majorité les automobilistes et des poids-lourds. Nous devons en finir avec ces drames intolérables.

Aujourd’hui, nous nous engageons à mobiliser tous les moyens disponibles pour agir sur le comportement des usagers : campagnes de communication et de sensibilisation, signalisation des règles de l’espace public, renfort de la verbalisation.

Nous nous engageons à apaiser nos villes et nos villages en limitant la vitesse et en réalisant des aménagements plus sécurisants qui rendent nos villes plus agréables. Pour cela, la ville à 30 km/h doit devenir un standard, accompagnée de zones de rencontre et de piétonnisation et les zones à trafic limité doivent trouver une traduction réglementaire plus satisfaisante, à l’instar de l’Italie.

Nous nous engageons à donner plus d’espace public aux mobilités actives via un réaménagement de l’espace public. Pour cela, la généralisation du dispositif savoir-rouler à vélo pour les enfants et le

fonds mobilités actives doivent être simplifiés et davantage financés, avec la mise en place de guichets uniques.

Sinon, nous aurons toujours un train de retard sur les usages, les demandes de nos concitoyens et la nécessaire décarbonation de nos mobilités pour des villes et des villages moins pollués, moins bruyants, plus sûrs et plus agréables à vivre à tous les âges.

Nous, collectivités, sommes prêtes pour cette nouvelle conquête des espaces publics !

Liste des signataires

Le bureau du Club

Françoise **ROSSIGNOL**, Dainville, communauté urbaine d'Arras

Fabien **BAGNON**, Lyon Métropole

Michel **GILLOT**, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours Métropole Val de Loire

Maria **JEBLI-CHEDEVILLE**, Chartres

Patrice **PATTÉE**, Sceaux

Margot **BELAIR**, Grenoble Alpes Métropole, Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG)

Valérie **FAUCHEUX**, Rennes

Jean-Luc **GIBELIN**, Région Occitanie

Nicolas **BONNET**, SMTC Clermont-Ferrand

Delphine **BURKLI**, Île-de-France mobilités

Dominique **CARRÉ**, Plaine Commune

Alain **JUND**, Strasbourg Eurométropole

Nathalie **KOENDERS**, Grand Dijon

Florence **LASSERRE**, Pays Basque Adour

Armelle **REVEL-FOURCADE**, Le Soler

Laurence **WIESER**, Grand Nancy